

espérer ; entre-autres , la cottisation , mise à la place des droits affermés : elle trouve de l'opposition. La levée des impôts par voye de collecte , fera peut-être aussi du bruit. Cette méthode , substituée à celle qu'on avoit de faire entrer dans les coffres de l'Etat les sommes que les Sujets payoient sur un autre pied , est néanmoins jugée la plus praticable. On le verra dans le cours de l'année où nous sommes , puisqu'elle doit avoir lieu au commencement du mois de Mai prochain , si l'Ordonnance qui l'établit a reçu avant ce tems son accomplissement ; c'est-à-dire , s'il n'y a rien à rectifier. Mais le vuide se trouve en attendant dans les finances , parce qu'il y a près de la moitié des habitans dans les Villes & à la campagne qui n'ont pas satisfait encore à la taxe provisionnelle , qui refusent même de le faire de vive force. En voici un trait bien marqué dans la Ville de *Harlem*. Il qu'il est du premier jour de l'an.

Les habitans de cette Ville , peu accoutumés aux impositions , & n'ayant plus de Fermiers qui veillassent sur eux , ont vraisemblablement voulu secouer tout joug , puisqu'ils n'ont voulu contribuer , sous quelque nom que ce fût , aux charges de l'Etat. On s'en aperçut dès la fin de l'année , qu'ils maltraiterent de parole les Collecteurs , & insultèrent même les Magistrats , par des écrits outrageans. La chose ayant redoublé le jour de l'an , jusques-là que la populace s'attroupa , & porta ses insultes publiquement contre les Régens , ceux-ci firent secretement donner part du tout au Prince Stadhouder. Le 2. Janvier S. A. S. envoya une troupe d'environ trente Bas Officiers , qui , habillés en Bourgeois , se glisseront dans *Harlem* , & s'y étant assurés d'une